

Consignes administratives et financières



Introduction [Page 2](#)

Le Comité Régional [Page 3](#)

Le CA du Comité Régional [Page 4](#)

Les commissions techniques [Page 5](#)

Les affiliation [Page 6](#)

Les licences [Page 7](#)

Les formations [Page 8](#)

Les compétitions [Page 9](#)

Le site internet [Page 10](#)

Une saison en FSCF [Page 11](#)

Les salariés - Les outils [Page 12](#)

Introduction



Marc LÉCHENNE
Président du
Comité Régional
presidence@fscf-bfc.fr



Annie FLÉNET
Secrétaire générale
secretariat@fscf-bfc.fr



Nicole GRILLOT
Trésorière
tresorerie@fscf-bfc.fr

Ce document vise à vous donner les principales consignes administratives et financières du comité régional.

Elles s'adressent principalement aux dirigeants des associations.

Un outil spécifique sera mis à disposition des responsables de commissions techniques, des formatrices et des formateurs.

Vous ne retrouverez pas l'ensemble des consignes nationales. Elles sont accessibles en téléchargement.



Après la publication de notre nouveau site internet à partir de la rentrée, certains liens seront modifiés.

Le Comité Régional

Ses missions sur la région Bourgogne-Franche-Comté

En référence à ses statuts, au projet éducatif fédéral, à son plan de développement régional 2024-2028 écrit en concertation avec les comités départementaux, ses missions sont les suivantes :

- **Organisation des formations :**
 - régionales d'animateurs (Approfondissements, perfectionnements techniques...)
 - Brevet d'animateur fédéral (AF1, AF2, UFF)
 - Formations des juges de gymnastique féminine, masculine...)
 - Formations des dirigeants
- **Organisation des compétitions régionales**
- **Développement du Sport-Santé**
- **Mise en place d'outils mutualisés avec les comités départementaux** et les associations (site internet...)
- **Soutien aux structures**

Les moyens d'actions

Vous les retrouverez tout au long de ce document :

- Le CA et les commissions techniques
- Les salariés
- Les outils mis à disposition

Composition du CA

Un bureau avec :

- Président
- Secrétaire générale et secrétaire adjointe
- Trésorière et trésorier adjoint
- 5 Président·e·s des Comités départementaux

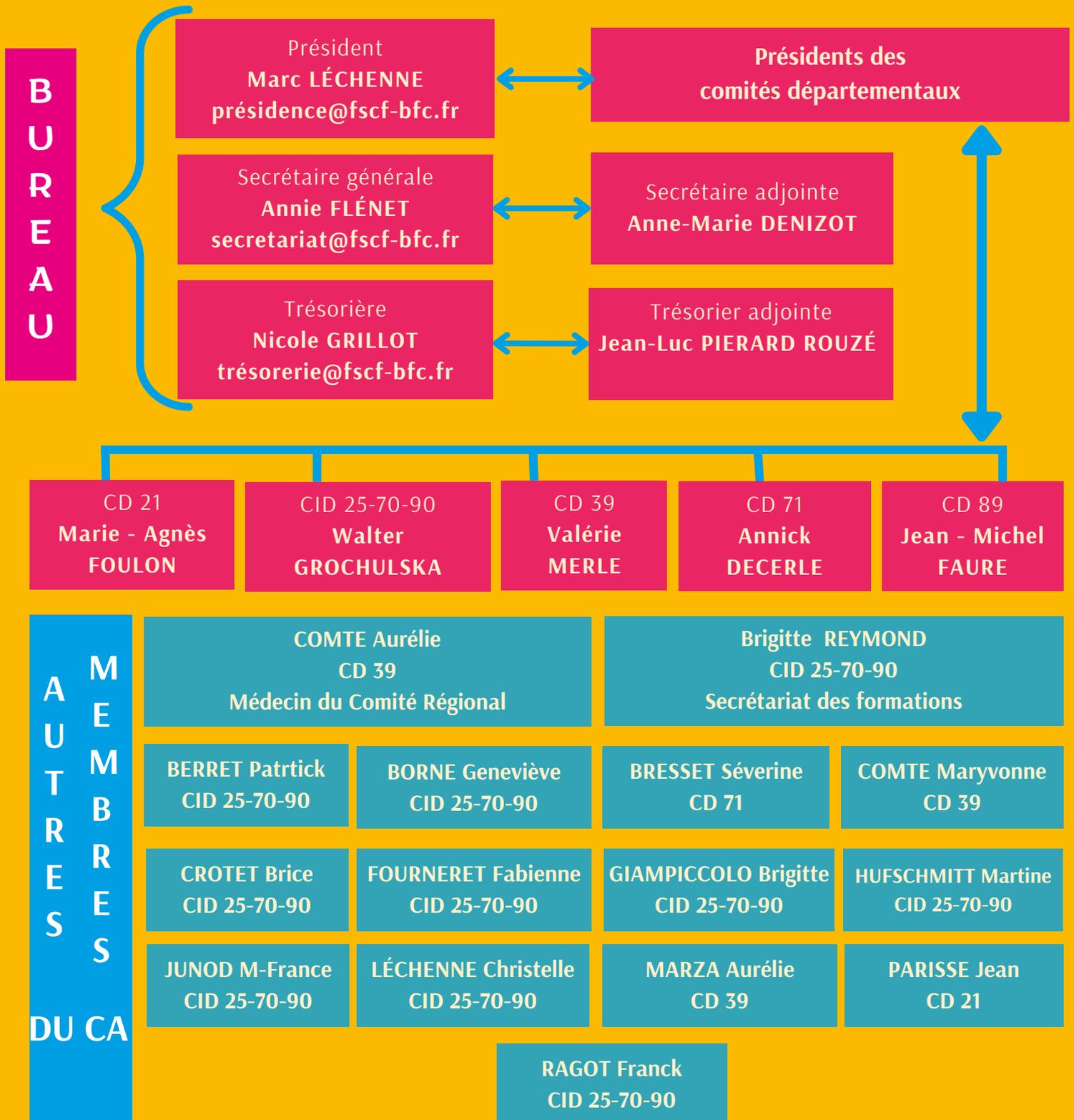
Des membres du CA référents des activités dans les commissions.

Ils font la liaison entre le conseil d'administration et les différentes commissions techniques

Des missions particulières

Certain·e·s membres sont chargé·e·s de missions permanentes : médecin du comité, secrétariat des formations, RSO...

Le CA du Comité Régional



Toutes les coordonnées seront accessibles dans vos espaces personnels du site internet

Les Commissions techniques

Missions des commissions techniques

Elles sont chargées, dans le respect du projet éducatif fédéral, des consignes fédérales et régionales :

- **De mettre en place les compétitions ou manifestations** relevant de leur compétence (activités) sur le territoire régional.
- **De préparer le plan de formation pour les animateurs** des associations, les juges, et les formateurs afin de permettre au chargé de formation de mettre en place ces stages ou d'informer sur les possibilités fédérales
- **De réfléchir aux moyens à mettre en œuvre le plan de développement régional** au titre de leur·s activité·s en y associant les différentes démarches transversales fédérales (santé, RSO, multiactivité...) mises en avant dans le plan de développement régional. (Lien vers la partie associée du PDR)

Fonctionnement des commissions techniques

Elles sont composées de 20 personnes au maximum.

Afin de répondre aux mieux aux besoins de fonctionnement et d'assurer un partage des tâches optimal (sans surcharger le ou la responsable), il est demandé à la commission de désigner en son sein des personnes pour assurer certaines fonctions.

- **Responsabilité de la commission** – En lien avec le ou la référente du CA du Comité Régional
- **Secrétariat de la commission** – En lien avec la secrétaire générale
- **Référents :**
 - Formation – En lien avec le chargé de formation
 - Communication – En lien avec la commission communication
 - Finances – En lien avec la trésorière
 - Développement des actions transversales (Santé, Atoutform', RSO)

La composition des commissions techniques avec les responsables et les différents délégué·e·s seront disponibles après la rencontre régionale des commissions techniques le 27/09/2025



Toutes les coordonnées seront accessibles dans vos espaces personnels du site internet

Les affiliations

Catégories	A	B	C	D	E	F
	De 3* à 25	De 26 à 50	De 51 à 75	De 76 à 150	De 151 à 300	301 et +
Cotisation fédérale	40,00 €	85,00 €	135,00 €	235,00 €	350,00 €	480,00 €
Cotisation fédérale réduite (réaffiliation avant le 01/11/2025)	36,00 €	76,00 €	121,00 €	211,00 €	315,00 €	432,00 €
Part retenue par le comité régional	11,00 €	22,00 €	43,00 €	71,00 €	102,00 €	145,00 €
Part retenue par le comité régional avec réduction	11,00 €	22,00 €	43,00 €	71,00 €	102,00 €	145,00 €
Part Tri CD 25-70-90	24,00 €	51,00 €	81,00 €	141,00 €	210,00 €	288,00 €
Tarif affiliation Tri CD 25-70-90 (cot. féd. normale)	75,00 €	158,00 €	259,00 €	447,00 €	662,00 €	913,00 €
Tarif affiliation Tri CD 25-70-90 (Cot. féd. réduite)	71,00 €	149,00 €	245,00 €	423,00 €	627,00 €	865,00 €
Part CD 39	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Tarif affiliation CD 39 (cot. féd. normale)	51,00 €	107,00 €	178,00 €	306,00 €	452,00 €	625,00 €
Tarif affiliation CD 39 (Cot. féd. réduite)	47,00 €	98,00 €	164,00 €	282,00 €	417,00 €	577,00 €
Part CD 71	22,00 €	43,00 €	82,00 €	139,00 €	198,00 €	280,00 €
Tarif affiliation CD 71 (cot. féd. normale)	73,00 €	150,00 €	260,00 €	445,00 €	650,00 €	905,00 €
Tarif affiliation CD 71 (Cot. féd. réduite)	69,00 €	141,00 €	246,00 €	421,00 €	615,00 €	857,00 €

En attente des infos pour les CD 21 et CD 89

Les cotisations des associations sont calculées selon les effectifs de licenciés de l'association lors de la saison 2024-2025. Pour les nouvelles affiliations à la rentrée 2026, la catégorie d'affiliation est calculée sur le nombre d'adhérents de l'association. Il existe ainsi 6 catégories

RENOUVELLEMENT D'AFFILIATION A LA FSCF

Tout renouvellement d'affiliation est géré par les associations via leur accès dans ADAGIO. Les renouvellements font l'objet par la suite d'une validation par les comités départementaux ou à défaut par les comités régionaux, en cas de modification des pièces justificatives de l'association (statuts, composition du CA, adresse du siège social...). Les renouvellements d'affiliation font obligatoirement l'objet d'un prélèvement sur le compte bancaire de l'association.



Attention : les licences ne peuvent être saisies dans ADAGIO qu'une fois la demande d'affiliation validée, il est donc important d'anticiper la demande. Par principe, l'affiliation d'une association entraînera de facto la prise initiale d'au moins trois licences pour le président, le secrétaire et le trésorier, et ce, dès la saisie de la demande d'affiliation.



A voir



[Consignes administratives et financières fédérales](#)



[Les assurances à la FSCF - Site internet fédéral](#)

Les licences

Nature de licences 2025-2026	AC		CA	CL	CD	CE
	Compétition ou formation + AMC	Mention athlétisme	Sports collectifs	Loisirs + AML	Dirigeants	Petite enfance
Tarifs fédéraux	18,50 €	11,50 €	14,00 €	10,50 €	15,00 €	10,50 €
Part Région	7,40 €	4,60 €	5,60 €	4,20 €	6,00 €	4,20 €
CID 25-70-90						
Part région	7,40 €	4,60 €	5,60 €	4,20 €	6,00 €	4,20 €
Part CD	11,10 €	6,90 €	8,40 €	6,30 €	6,00 €	6,30 €
CD - Tarif licence	37,00 €	23,00 €	28,00 €	21,00 €	27,00 €	21,00 €
CD 39						
Part Région	7,40 €	4,60 €	5,60 €	4,20 €	6,00 €	4,20 €
Part CD	4,00 €	6,00 €	3,30 €	5,20 €	3,50 €	5,00 €
CD - Tarif licence	29,90 €	22,10 €	22,90 €	19,90 €	24,50 €	19,70 €
CD 71						
Part Région	7,40 €	4,60 €	5,60 €	4,20 €	6,00 €	4,20 €
Part CD	11,10 €	6,90 €	8,40 €	6,30 €	9,00 €	6,30 €
CD - Tarif licence	37,00 €	23,00 €	28,00 €	21,00 €	30,00 €	21,00 €

**En attente des infos
pour les CD 21 et CD 89**

La part régionale est indexée sur la part fédérale à hauteur maximale de 40 %, la part maximale des CD à 60%.

Attention CD non actualisés



A voir



Typologie des licences

Les formations

Les types de formations

L'organisation des inscriptions diffère selon le type de formation.

- Formations fédérales d'animateurs (AF1, AF2 et UFF) ==> **Inscriptions UNIQUEMENT avec ADAGIO**
- Formations régionales et départementales d'animateurs et pratiquants (Formations de base, approfondissements, perfectionnements techniques, formations de juges) les **inscriptions sur le site internet régional**.
- Formations de juges : selon les disciplines - Bien regarder les circulaires.

Paiement des stages

La simplification des inscriptions n'entraîne pas la gratuité des stages ;-)

Nous rappelons que les paiements se font à l'organisateur du stage.

1. Chaque circulaire de stage et récapitulatif de paiement précise l'organisateur et insère le RIB associé. Charge à l'association de payer par virement **au bon organisateur**.
2. **Préciser impérativement dans les champs d'information du virement le stage concerné et le nombre de personnes pour lesquels le paiement est fait.**
3. Pour le Comité régional, possibilité de payer par virement ou par carte bancaire.

Les inscriptions sur le site régional

Les inscriptions sur notre site ont été simplifiées (à partir de la rentrée).

1. Vous pouvez maintenant effectuer **plusieurs inscriptions en même temps**
2. **Les autorisations parentales annuelles sont généralisées** pour toutes les structures organisatrices. Vous pouvez ainsi insérer en début de saison une autorisation parentale annuelle qu'il faudra actualiser chaque saison ou lors d'un changement de situation du licencié mineur. Cette autorisation sera ensuite intégrée automatiquement dans le dossier de stage. Impossibilité d'inscrire la personne si mineure et n'a pas d'autorisation parentale intégrée.
3. **Simplification des messages** envoyés.
4. **Récapitulatif du paiement** est envoyé au trésorier.
5. **Tant que la confirmation de réception des paiements n'aura pas été faite, le stagiaire n'apparaîtra pas dans la liste des inscrits**



A voir



[Autorisation parentale annuelle](#)

Les compétitions

Les droits d'engagements

8 €

8 € par personne inscrite par **compétition** (Quel que soit le nombre de participations ou d'épreuves dans la journée)

Fixés chaque année par le CA du Comité régional. Ils sont identiques pour chaque discipline



Exemple : un régional de GRS une personne inscrite à 1 "Ensemble" + 2 "Duos" = 3 participations en 1 compétition = 7 €

Le Comité régional prend tout en charge

- Prix de repas forfaitaire maximum par juge = 15 €
- Prix de collation forfaitaire maximum par juge = 1 €
- Tous les frais liés à l'organisation de la compétition sont pris en charge par le comité régional sur présentation de facture (Déplacements de matériel, récompenses, photocopies, etc.).

Gestion des inscriptions

Les associations doivent utiliser les outils d'inscription mis à disposition par la commission technique sur le site internet. Les inscriptions doivent obligatoirement se faire dans les temps impartis inscrits sur la circulaire.



En cas de non-respect de l'une de ces conditions, une inscription pourra être refusée

Paiements des inscriptions

- Les paiements se font obligatoirement par virement ou par carte bancaire.
- Les paiements devront indiquer : Le code de la compétition (inscription sur la circulaire) le nombre de personnes inscrites
- Les paiements ne devront pas mélanger différentes compétitions ou formations

Aide à l'accueil des compétitions nationales

Le Comité Régional verse une aide de **300 €** à toute association accueillant une compétition nationale. La demande doit-être faite au minimum 15 jours avant la date de l'événement

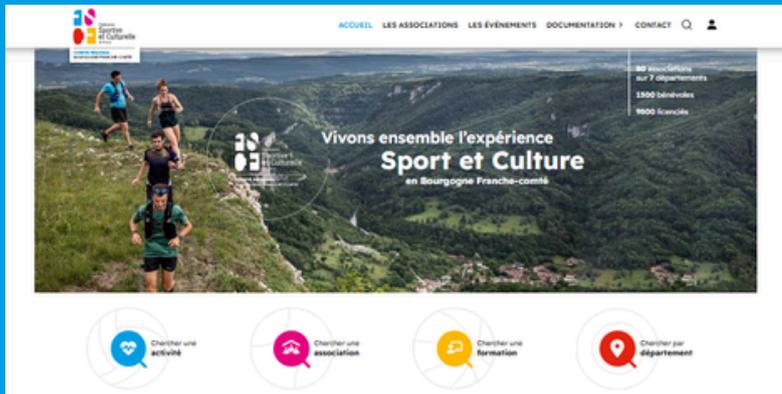


A voir

En attente de publication du site

10

Le site internet



Un nouveau site public

Nous avons voulu le rendre plus simple, plus intuitif que le précédent. Il tiendra compte des usages actuels des internautes et sera totalement adaptés à l'utilisation du téléphone mobile et des tablettes.

Un espace personnel

Notre ancienne "Zone instance" a été totalement retravaillée pour que chacun puisse accéder aux informations qui le concerne en fonction des droits qui lui sont attribués. L'interface reprendra une partie des codes d'organisation d'ADAGIO afin de ne pas trop changer les habitudes acquises.



Des formations

Elles vous seront proposées dès le début de saison en collaboration avec les Comités départementaux. N'hésitez pas à nous contacter pour des demandes.



A voir

En attente de publication du site



Primordial

Afin de limiter les risques d'erreurs de saisie et faciliter l'actualisation des contacts et des responsabilités dans les associations, toutes les informations (licences, responsabilités...) seront importées depuis ADAGIO.

Il faudra donc actualiser correctement ADAGIO pour qu'elles soient faites sur notre site après une importation, de notre part, des nouvelles données.

Une saison en FSCF

Afin de faciliter le travail des dirigeants et particulièrement les nouveaux, le comité régional met en place (avec l'aide de différentes compétences départementales) un centre de documentation.

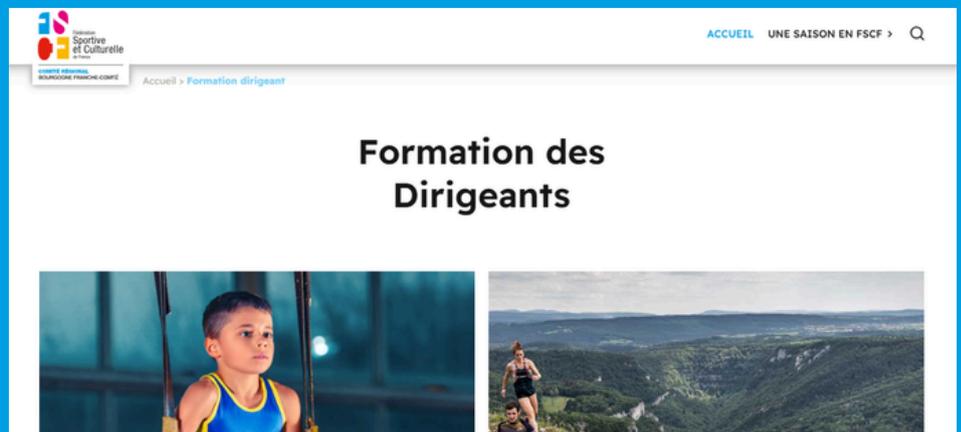
Il ne s'agit pas ici de réinventer ce qui existe déjà par ailleurs, mais de donner la possibilité d'accéder de manière organisée à différentes sources (FSCF, état, Associathèque...) documentaires.

Ces documents ou ses liens seront regroupés dans une partie de notre site internet intitulée : "Une saison en FSCF"

La documentation sera organisée selon une chronologie calquée sur la vie d'une association FSCF. Elle apparaîtra sous forme de fiches, de liens dans le site internet mais sera aussi diffusée en version papier et PDF

Des rencontres spécifiques

En complément à cette documentation permanente, des rencontres seront proposées chaque saison afin d'aider les dirigeants dans leurs prises de responsabilités.



Ces rencontres permettront aux président·e·s, aux secrétaires et trésorier·ères de rencontrer les homologues départementaux et du comité régional afin d'échanger sur les attentes des uns et des autres et comment dépasser les difficultés.

A voir



Consignes administratives et financières fédérales



Les assurances à la FSCF - Site internet fédéral

Les salariés et les outils



Tiphany MOLIN
Chargée de mission Atoutform'

- Du lundi au vendredi de 9h à 17h Possibilité de rencontre ou d'échanges en soirée pour les réunions d'association
- Possibilité de participations aux événements en weekend
- Courriel : sante@fscf-bfc.fr / Tél : 06 65 00 61 95

Jean-Pierre ARNOUD
Chargé des formations

- Les lundis, mardis jeudis et vendredis
- de 8 h à 12 h 30 / 13 h à 17 h
- Possibilité de rencontre ou d'échanges en soirée pour les réunions d'association



Des outils à disposition

- Site internet pour chacune des instances (Associations, CD, commissions) du Comité Régional
- Jeu de l'oie - Sport santé
- Jeux en bois pour vos animations associatives
- Calicots, Kakemonos pour vos manifestations
- Vitabris, nappes FSCF, banderolles